

non gouvernementales] canadiennes se sont mobilisées pour porter secours aux populations en détresse. L'appui direct de la population canadienne me réconforte : en effet, dans un mouvement spontané de solidarité, elle a versé directement plus de 18 millions de dollars pour venir en aide aux citoyens et citoyennes du Rwanda.

J'aimerais profiter de cette occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour annoncer que le Canada allouera 8,5 millions de dollars pour aider à la reconstruction du Rwanda et pour maintenir son appui au rapatriement des réfugiés rwandais et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Cette somme servira, entre autres, au financement d'un fonds de développement social, au Comité international de la Croix-Rouge et à des projets de bon gouvernement et de développement démocratique. Cette nouvelle contribution s'ajoute aux 21,8 millions de dollars que le Canada a déjà versés depuis avril dernier au titre de l'aide d'urgence à la population rwandaise.

À la lumière des événements tragiques dont je viens de parler, la Francophonie a le devoir d'engager une réflexion sur les moyens dont elle dispose pour s'attaquer aux causes des conflits plutôt que d'en déplorer les effets. Il faut que la Francophonie cherche à contribuer à la prévention des conflits.

Monsieur le Président, permettez-moi de citer une nouvelle fois Léopold Sédar Senghor, cette fois-ci une phrase qu'il a prononcée à l'Université Laval, au Québec, en 1966 : «La Francophonie est un mode de pensée et d'action : une certaine manière de poser les problèmes et d'en chercher les solutions.» Je pense que nous devons nous inspirer, aujourd'hui même, de cette pensée si nous voulons prévenir les conflits et donner à la Francophonie une nouvelle dimension.

Ne disposons-nous pas tous ensemble d'un bon réservoir d'imagination créatrice? Ne pourrions-nous pas mettre à profit nos ressources multiples et variées et tenter d'enrayer le mal avant que de nouvelles crises n'éclatent? Des services spéciaux existent pour protéger les récoltes contre les intempéries et les prédateurs. Est-ce impensable pour la Francophonie de mettre à la disposition des pays qui en feraient la demande les services de «sages», de conciliateurs, de pacificateurs, qui s'efforceraient de réduire les causes de tension, voire de violence? Ce faisant, la Francophonie ne répondrait-elle pas aux appels pressants lancés par le Secrétaire général de l'ONU aux institutions comme la nôtre dans son Agenda pour la paix?

Comme vient de le déclarer devant le Sénat français le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien : «Si la Francophonie veut asseoir son autorité, elle devra renforcer sa capacité d'intervention politique et se doter d'un mécanisme de diplomatie préventive, [car] sans ces instruments, elle ne jouera qu'un rôle